



# RNHC

Réseau National des Habitants du Cameroun

S/C BP 5268 Yaoundé, Tél. 22 20 10 12 ; 77 29 54 64 Fax. 22 20 10 12 E-mail : [rnhc@yahoofr](mailto:rnhc@yahoofr) site web : [www.rnhc.org](http://www.rnhc.org)

**COORDINATION DU  
SECRETARIAT  
EXECUTIF NATIONAL**

**Comité National de Concertation  
de contrôle  
d'organisations**

**Comité National de Suivi**

**(3 organisations)**

**Secrétariat Exécutif National**

**(12 organisations d'Appui)**

**Comité National de Sages**

**(3 organisations)**

**Comité**

**(3**

**ASSOAL**

Tél : 22201012

Email:

[assoalcam@yahoo.fr](mailto:assoalcam@yahoo.fr)

**CREDDA**

Tél : 22204832

Email:

[credda1995@yahoo.fr](mailto:credda1995@yahoo.fr)

**AJPCEDDES**

Tél : 76.29.09.62

Email:

[ajpcedes@yahoo.fr](mailto:ajpcedes@yahoo.fr)

**SERCAADE**

Tél : 77697192

Email:

[craserbertoua@yahoo.fr](mailto:craserbertoua@yahoo.fr)

**GAID**

Tél : 99544099

Email:

[onggaid@yahoo.fr](mailto:onggaid@yahoo.fr)

**MURUDEV**

Tél : 77964186

Email:

[mumache@yahoo.fr](mailto:mumache@yahoo.fr)

**CAJAD**

Tél : 33333084

Email:

[cajadlimbe@yahoo.fr](mailto:cajadlimbe@yahoo.fr)

**PRO ACTIVE**

Tél :

Email:

[proactiveconsultants@yahoo.fr](mailto:proactiveconsultants@yahoo.fr)

**MSORAD**

Tél : 77514761

Email:

[msorad2000@yahoo.fr](mailto:msorad2000@yahoo.fr)

**DEEPA**

Tél : 77269809

Email:

[etelejeang@yahoo.fr](mailto:etelejeang@yahoo.fr)

**BAODL**

Tél : 22201012

Email:

[taguyme@yahoo.fr](mailto:taguyme@yahoo.fr)

**CRDL**

Tél : 77295464

Email:

[taguyme@yahoo.fr](mailto:taguyme@yahoo.fr)

Adresses de contact :

CRDL

Yaoundé, BP 5268

Té/fax : 22 20 10 12

## RAPPORT DE L'ATELIER DE PLANIFICATION DU BUREAU D'APPUI AUX COOPERATIVES ET MUTUELLES D'HABITAT

Organisé par  
**ASSOAL/RNHC**

En partenariat avec :

**LE GROUPE PLAIDOYER HABITAT CAMEROUN**

**17 JUILLET 2009**

**Maison des jeunes de Nkomkana - Yaoundé**

Rapport réalisé par  
Mr DOMINIQUE ESSONO, SP RNHC

## SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES.....</u>	<u>3</u>
<u>(Ordre alphabétique).....</u>	<u>3</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>4</u>
<u>I. INFORMATIONS GENERALES.....</u>	<u>4</u>
<u>I.1 LIEU ET DATE DE L'ATELIER.....</u>	<u>4</u>
<u>I.2 LES ORGANISATEURS.....</u>	<u>4</u>
<u>I.3 LES PARTICIPANTS.....</u>	<u>4</u>
<u>I.4 LES SOURCES DE FINANCEMENT.....</u>	<u>4</u>
<u>I.5 ANIMATION /PERSONNES RESSOURCES .....</u>	<u>5</u>
<u>II. Objectifs et résultats attendus.....</u>	<u>5</u>
<u>II.1 Objectif général de l'atelier.....</u>	<u>5</u>
<u>II.3 Résultats attendus : .....</u>	<u>5</u>
<u>III. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....</u>	<u>5</u>
<u>SESSION O : OUVERTURE ET PRESENTATION DES ACTEURS.....</u>	<u>5</u>
<u>SESSION II : REFLEXION EN GROUPE.....</u>	<u>7</u>
<u>IV. MODELE DE CADRE DE PARTENARIAT.....</u>	<u>11</u>
<u>V. RECOMMANDATIONS GENERALES DE L'ATELIER.....</u>	<u>11</u>
<u>VI. EVALUATION DE L'ATELIER.....</u>	<u>11</u>
<u>VI. DIFFICULTES RENCONTREES.....</u>	<u>12</u>
<u>CONCLUSION GENERALE :.....</u>	<u>12</u>
<u>Article 1: Objet du partenariat.....</u>	<u>13</u>
<u>Article 2 : Durée du partenariat.....</u>	<u>13</u>
<u>Article 3 : Rôle des parties.....</u>	<u>14</u>
<u>Les organisations partenaires s'engagent à :.....</u>	<u>14</u>
<u>Article 4 : Résolution des différends.....</u>	<u>14</u>
<u>Article 5: Révision de la convention.....</u>	<u>14</u>
<u>Article 6: Date d'entrée en vigueur .....</u>	<u>14</u>

**LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES  
(Ordre alphabétique)**

ASSOAL : Actions Solidaires de Soutien aux Organisations et d'Appui aux Libertés  
OSC: Organisations de la Société Civile  
RNHC : Réseau National des Habitants du Cameroun  
MINDUH : Ministère du développement urbain et de l'habitat  
MSORAD : Mouvement de Solidarité, de Réflexion et d'Action pour le Développement  
MAJECIB : Maison des Jeunes Citoyens de Bafoussam  
ASSEJA : Association Enfants Jeunes et Avenir  
COSAT : Collectifs de Syndicat et Association des Transporteurs  
ACDIC : Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs  
ZENU network : Centre de recherche et documentation de l'ouest  
RAISE: Réseau de Jeunes pour l'Insertion Socio Economique  
ADD: Alternative au Développement Durable  
CREDDA: Centre de Recherche et de Développement Durable et Afrique

## **INTRODUCTION**

Le Réseau national des Habitants du Cameroun (RNHC), promu par ASSOAL, en partenariat avec le MINDUH et le SCAC, ont organisé, les 27 et 28 novembre 2008, au Monastère du Mont Febe, un atelier national sur les coopératives et mutuelles d'habitat au Cameroun.

Cet atelier a posé le diagnostic de l'habitat social et examiné le rôle des coopératives et des mutuelles d'habitat dans le financement des opérations de logement. Il a également permis de préciser les conditions politiques, organisationnelles et juridiques nécessaires à l'émergence de véritables coopératives dans le secteur de l'habitat.

L'une des recommandations de cet atelier, en terme de renforcement de capacités des acteurs, avait insisté sur la mise en place d'un service d'information, d'appui conseil, de suivi et d'accompagnement des mutuelles et coopératives d'habitat encore appelé bureau d'appui aux coopératives et mutuelles d'habitat.

La mise en œuvre de ces recommandations a été planifiée dans le cadre du groupe plaidoyer habitat appuyé par CORDAID. Le RNHC est associé à ce groupe, particulièrement pour la mise en œuvre du volet **Renforcement des Capacités**, du volet **Juridique** et du volet **financement de l'habitat social au Cameroun**.

Dans cette perspective, le RNHC a mis en place un groupe qui, dans le volet **Renforcement des Capacités** a eu pour responsabilité d'identifier toutes les ressources nécessaires à la création de ce bureau d'appui aux coopératives et mutuelles d'habitat.

### **Ce bureau d'appui a été mis en place.**

Le présent atelier visent donc à planifier les activités de ce bureau d'appui afin dans la perspective de soutenir l'émergence et l'épanouissement des coopératives et mutuelles d'habitat en gestation ou déjà fonctionnelles.

## **I. INFORMATIONS GENERALES**

### **I.1 LIEU ET DATE DE L'ATELIER**

L'atelier s'est tenu à la salle de conférence de la Maison des Jeunes de Nkomkana à Yaoundé, le 18 juillet 2009.

### **I.2 LES ORGANISATEURS**

L'atelier a été organisé par le Réseau National des Habitants du Cameroun avec l'appui du SCAC.

### **I.3 LES PARTICIPANTS**

Tous les participants sont issus de la société civile. (Cf. liste de présence en annexe)

### **I.4 LES SOURCES DE FINANCEMENT**

Cet atelier a été organisé à travers un financement du SCAC de 250 000f cfa.

## **I.5 ANIMATION /PERSONNES RESSOURCES**

La modération de l'atelier a été assurée par Mr. Jules Dumas NGUEBOU D'ASSOAL avec plusieurs intervenants : ESSONO DOMINIQUE SP du RNHC et PASCAL KAMTCHUENG stagiaire du RNHC.

## **II. Objectifs et résultats attendus**

### **II.1 Objectif général de l'atelier**

Planifier les services et du Bureau d'Appui relatifs aux difficultés et demandes des mutuelles et coopératives d'habitat.

### **II.2 Objectifs spécifiques**

- Faire connaître l'existence du bureau d'appui aux coopératives et mutuelles d'habitat auprès des acteurs intervenants dans l'habitat et le logement social.
- Rechercher et capitaliser et organiser les services et les compétences que peut offrir le bureau d'appui.
- Arrêter un plan d'action immédiat du Bureau d'appui par rapport aux demandes immédiates des coopératives et mutuelles en cours de gestation ou celles étant dans la mise en œuvre de leurs projets.

### **II.3 Résultats attendus :**

- Les OSCC s'approprient les services du bureau d'appui (étude de faisabilité, AG, DO, plan de développement, etc.).
- Des compétences relatives aux services du bureau d'appui sont en place et disponibles.
- Les coopératives et mutuelles d'habitat sont informées sur les éventuels appuis dans la mise en œuvre de leurs projets.
- Les procédures administratives en matière foncière, d'urbanisme de création et de gestion des coopératives et mutuelles d'habitat sont simplifiées et appropriées par les promoteurs de mutuelles et coopératives d'habitat
- Un programme de formation en création, gestion et suivi des mutuelles et coopératives d'habitat est proposé.

## **III. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

### **SESSION 0 : OUVERTURE ET PRESENTATION DES ACTEURS**

#### **a) Inscription, installation et ouverture des travaux :**

La première partie des travaux s'est articulée autour des inscriptions, de l'installation des participants, de l'ouverture des travaux, de la présentation du programme général de l'atelier.

La session d'ouverture, présidée par JULES DUMAS NGUEBOU a commencé à 9h. Au nom du Comité d'organisation, il a souhaité un bon séjour à l'ensemble des participants en provenance d'autres villes.

Enfin, un tour de salle a permis aux participants de se présenter individuellement.

Après cette phase de la journée, Jules Dumas est passé à la présentation du programme

de la journée tel qu'il suit :

- 8h30: Accueil et installation des participants
- 9h00: Ouverture des travaux (Mot d'ouverture du Coordonnateur d'ASSOAL)
- 9h05 : Modalités pratiques
- 9h15: Présentation des TDR de la rencontre (présentation de l'atelier)
- 9h25: Présentation du bureau d'appui
- 10h00: Echanges Débats
- 10h30: Pause Café
- 10h45: Travail en groupe
- 11h30: Restitution des travaux en groupe suivi des débats
- 12h00: Echange sur le modèle de cadre de partenariat
- 12h30 : Recommandations générales
- 13h00 : Clôture des travaux suivi de la Pause déjeuner

Après le déroulement du programme, on est passé aux modalités pratiques

## **b) Modalités pratiques**

Le Modérateur de l'atelier s'est accordé avec les participants sur le respect strict de ce qui suit :

- Timing des différentes phases de l'atelier ;
- Téléphone sur vibreur
- Concision et précision des interventions

## **c) Présentation des Termes de référence de la rencontre :**

Il a été question pour Mr DOMMINIQUE ESSONO de présenter les TDR de la rencontre qui s'articulaient en ces points :

- Le contexte de l'atelier d'échange ;
- L'objectif de l'atelier d'échange;
- Les objectifs spécifiques de l'atelier d'échange;
- Les résultats attendus.

## **SESSOIN I : Le Bureau d'Appui**

Mr Jules Dumas NGUEUBOU a ensuite pris la parole pour rappeler le contexte dans lequel le Bureau d'Appui a été pensé. On a ainsi retenu que ce Bureau est une conséquence de l'atelier de novembre 2008 au Mont-Febe, atelier sur la problématique de l'habitat social.

Il nous a ensuite présenté le Bureau d'Appui comme un centre de promotion de l'habitat social, un centre d'accompagnement des mutuelles et coopératives d'habitat dans la mise en œuvre de leurs activités. Concrètement, ce bureau aura pour mission de :

- Renforcer les capacités techniques des Mutuelles et Coopératives d'habitat
- faciliter l'accès à la propriété foncière;
- Appuyer la mise en place des mécanismes de financement du logement social;
- Capitaliser et diffuser des informations liées à l'habitat social;
- appuyer la mise en place des coopératives et mutuelles d'habitat dans la région;
- Évaluer l'impact des actions conjointes sur les populations bénéficiaires.

En résumé, ce sera un service d'information et de formation sur les procédures administratives en matière foncière, d'urbanisme de création et de gestion des coopératives et mutuelles d'habitat.

A la suite de sa présentation, Jules Dumas a invité les participants à recourir à l'importante documentation qui leur a été donné pour faciliter les travaux en groupe qui allait suivre.

## **SESSION II : REFLEXION EN GROUPE**

La deuxième session a été orientée sur la réflexion en groupe de travail.

### **a) Constitution des groupes**

Les groupes ont été constitués ainsi qu'il suit par le modérateur Mr JULES DUMAS :

<b>Groupe I</b>	<b>Groupe II</b>
- Jules Dumas	- SAKOUMA
- DIPOKO	- NDAIMAI
- KAMTCHUENG	- DONGUE
- FEGUE	- NTONGA
- MBATSOGO	- NDZENGUE
- MOUKALA	- TAKALA
- KAMDOM	- ABONDO
- KELL	- DJABEU
- BEYALA	- NDONGUE
- MGBATOU	

### **b) Travail en groupe**

Pour chaque groupe, il a été question de proposer une définition du Bureau d'Appui, ses objectifs, les services et les compétences (ressources humaines et financières), et enfin l'organisation à mettre en place.

Un modèle de plaquette a été remis à tous les participants pour cet exercice. Le but a été de produire la plaquette du bureau d'appui contenant les informations que devait proposer chaque groupe en atelier.

### **c) Restitution des travaux / Recommandations**

Suite aux travaux en ateliers, les rapporteurs ont présenté les produits des échanges en groupes.

#### **Groupe I :**

Contenu de la plaquette du Bureau d'Appui

Le Bureau d'appui est un service provider, un bureau d'étude pour soutenir les coopératives et les mutuelles dans leur démarche

Les objectifs du bureau d'appui :

- Renforcer les capacités techniques des Mutuelles et Coopératives d'habitat
- Capitaliser et diffuser des informations liées à l'habitat social;
- appuyer la mise en place des coopératives et mutuelles d'habitat dans la région;
- Fourniture des services et des compétences aux potentiels promoteurs de Mutuelles

et Coopératives d'Habitat

Les services du bureau d'appui :

- appui aux études de faisabilité
- Elaborer le plan d'affaire
- Organiser véritablement le démarrage de la Coopérative
- diagnostic des Coopératives existantes
- financement
- communication / marketing (site web, mailing list, support, plaquette)
- appui à la création des Coopératives
- montage des contrats

Les ressources humaines : (liste exhaustive)

- - un géomètre pour la sécurisation foncière
- - un architecte
- - un Comptable / Financier
- - Ingénieurs / génie civil et génie rural
- - un économiste
- - un sociologue
- - un environnementaliste
- - un urbaniste
- - un expert en Développement organisationnel

Les ressources financières :

- recouvrement des coûts sur les services rendus
- les cotisations des membres (définir les modalités sur les parts sociales des membres)
- les subventions

-

Les cibles :

- Les coopératives
- L'Etat
- Les CTD
- ONG
- SCAC
- ISF
- 

Organisation à mettre en place :

Le bureau d'appui doit fonctionner comme un réseau avec des démembrements vers les régions.

Une Coordination nationale avec un secrétariat permanent qui relais les informations vers les relais régionaux et organisations engagées sur la base d'un cadre de partenariat.

**Groupe II** :

Plaquette du Bureau d'Appui aux Mutuelles et Coopérative d'Habitat au Cameroun

1ère page

Plan de rédaction

- adresse
- historique
- vision et mission
- objectifs

- la cible
- stratégie d'intervention
- activités/services
- organisation
- partenaires
- résultats ou produits
- ressources
  - humaines
  - finances
  - matérielles

## HISTORIQUE :

Les 27 et 28 novembre 2009 au Monastère du Mon Febe, le RNHC par le biais de son chantier thématique Habitat et logement social représenté par SERCAADE, COOP-HABITAT-PROMI et ASSOAL en partenariat avec le MINDUH et SCAC ont organisé un atelier qui visait à promouvoir et faciliter la mise en place de mutuelles et de coopératives d'habitat, dans la mesure où ces regroupements sont perçus comme de nature à créer du lien entre demande sociale, épargne et crédit, dispositif public et opérateurs privés dans le champ de l'habitat.

Une des recommandations de ces travaux avait été de mettre en place un service d'information, d'appui conseil, de suivi et d'accompagnement des mutuelles et coopératives d'habitat encore appelé bureau d'appui aux coopératives et mutuelles d'habitat. Ce travail a été confié au **chantier thématique Habitat et logement social du RNHC représenté par SERCAADE, COOP-HABITAT-PROMI, et** du groupe plaidoyer pour le l'habitat et le logement social, et assuré par **ASSOAL**.

## VISION

Avoir des mutuelles et coopératives d'habitat disposant de toutes les ressources dont elles ont besoin pour fournir les logements sociaux

## MISSIONS

- Renforcement des capacités techniques des Mutuelles et Coopératives MHH
- Accompagnement et facilitation foncière
- Appui à la mise en place des mécanismes de financement
- Mobilisation et diffusion des informations et des connaissances

## SERVICES

- sensibilisation et appui aux rencontres des groupes de base
- appui aux études de faisabilité
- Elaborer le plan d'affaire
- appui à l'organisation des Assemblée Générale constitutive
- accompagnement en vue de l'obtention de l'agrément auprès du MINDUH
- Organiser véritablement le démarrage de la Coopérative
- sécurisation foncière et partant de la propriété
- diagnostic des Coopératives existantes
- financement
- équipement socio de base
- communication / marketing
- gestion des conflits (une cellule) / médiation communautaire
- appui à la création des Coopératives

- montage des contrats

## LES RESSOURCES

### A- humaines

- un géomètre pour la sécurisation foncière
- un architecte
- un Comptable / Financier
- Ingénieurs / génie civil et génie rural
- un économiste
- un sociologue
- un environnementaliste
- un urbaniste
- un expert en Développement organisationnel
- un animateur / formateur

## LES PARTENAIRES

- SCAC
- CORDAID
- ISF

## ACCOMPAGNEMENT EN COURS

Appui aux études de faisabilités: COOPHABITAT, SERCAADE et GIC INTCOL

## ACCOMPAGNEMENT SOLLICITES

Coopératives: Bamenda, Bafoussam, Ngaoundéré, Maroua, Foumban, Bafang, Bagangté, Mfou, Garoua, ..

## L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT

Bureau d'étude ou réseau? L'option réseau est la meilleure  
- option réseau

## ORGANISATION

Comité national de suivi : doté d'un centre de ressources, d'un site web, d'un news letters, d'un représentant par région.

Un bureau d'appui aux mutuelles et coopératives par région: porté par le représentant du comité national de suivi au niveau régional et autour de lui un pool d'organisations, de mutuelle de coopératives et de compétences.

Après le passage des deux groupes, on est passé aux débats.

### **Débats :**

Q : Quel rôle peut jouer le bureau d'appui en tant que réseau ?

R : le bureau d'appui réunit les informations et les diffuse.

Q : quelle perception auront les demandeurs ?

R : Le bureau sera perçu comme un réseau de mutualisation des services pour le logement social. Certains services seront gratuits et d'autres payants.

Q : quel nombre de coopératives pour un démarrage du bureau d'appui ?

R : 10 à 20 coopératives modèles

### **Synthèse**

On retient qu'il faut faire un choix sur la forme du bureau d'appui. Serait-ce un bureau d'étude ou un réseau ? Ces deux formules revêtent des avantages et des inconvénients.

Après de longs échanges, la formule réseau a été adoptée parce que nous permettant d'entrer en activité dès maintenant et donc de disposer des ressources mutuelles. Par ailleurs, ce statut de réseau facilitera les négociations avec l'Etat.

Le Bureau d'appui devra s'appuyer sur certaines organisations sélectionnées dans chaque région.

Après cette phase de travail, le modérateur a suspendu les travaux pour passer à une pause café de 15 minutes.

#### **IV. MODELE DE CADRE DE PARTENARIAT**

Pour cette partie de l'atelier, il a été question pour Jules Dumas de présenter l'importance d'un cadre de partenariat. Par la suite il a amené les participants à contribuer à l'élaboration du cadre de partenariat entre les organisations devant s'engager dans le bureau d'appui. Pour faciliter la production de ce document, un modèle a été remis à chaque participant.

La méthodologie adoptée ici a été de dérouler le modèle de cadre de partenariat et de le modifier dans le fonds et dans la forme en fonction des objectifs visés par le bureau d'appui.

Au terme de cet exercice, une mouture de cadre de partenariat a été adoptée mais à finaliser. Les informations contenues dans la plaquette s'y retrouvent notamment les objectifs, le contexte, les résultats attendus, les partenaires

Un groupe a été mis sur pieds pour finaliser ce document qui est joint en annexe et que nous laissons à votre appréciation.

#### **Réactions :**

Il ressort des réactions que le cadre de partenariat doit amener chaque organisation à savoir ce qu'elle peut apporter au bureau d'appui.

Certains participants ont néanmoins pensé que l'élaboration d'un tel document donner l'impression d'une organisation fermée. Des éclaircis lui ont été apportés dans ce sens qu'un avenant auprès des membres du bureau d'appui donnera accès au bureau pour les organisations qui voudront s'engager par la suite.

#### **V. RECOMMANDATIONS GENERALES DE L'ATELIER**

Les recommandations suivantes ont été relevées :

- Finaliser la plaquette et le cadre de partenariat, les diffuser pour appréciation
- Proposer un projet concret du collectif (s'appuyer sur 4 organisations pour un début)
- Orienter les rôles de chaque organisation par région dans la proposition de projet
- Faire une analyse de niveau pour chaque organisation.

#### **VI. EVALUATION DE L'ATELIER**

Après un tour de table le constat a été fait de la satisfaction de tous les participants

sur la qualité des travaux, la présentation des exposés et les débats.

## **VI. DIFFICULTES RENCONTREES**

L'organisation était presque parfaite seulement des problèmes techniques ont retardé la production des documents devant servir de support à l'atelier. Les participants en sont entrés en possession au cours de l'atelier.

## **CONCLUSION GENERALE :**

L'atelier s'est achevé vers 13H40 par un repas à la satisfaction de tous les participants

**ANNEXE**

**Annexe 1 : Cadre de partenariat**

**PARTENARIAT DES ORGANISATIONS D'APPUI DE LA RÉGIONDE / DU  
\_\_\_\_\_ POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES ET MUTUELLES  
D'HABITAT SOCIAL**

Entre les soussignés (sur chaque ligne insérer les dénominations et abréviations des organisations signataires) :

.....  
.....  
.....  
.....  
**Etc.....**

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1: Objet du partenariat**

Les parties consentent de collaborer dans un programme de développement destiné à promouvoir l'habitat social et à accompagner les coopératives et mutuelles d'habitat dans la région du /de \_\_\_\_\_ Cameroun.

Ce Programme consistera à :

- Renforcer les capacités techniques des Mutuelles et Coopératives d'habitat
- faciliter l'accès à la propriété foncière;
- Appuyer la mise en place des mécanismes de financement du logement social;
- Capitaliser et diffuser des informations liées à l'habitat social;
- appuyer la mise en place des coopératives et mutuelles d'habitat dans la région;
- Évaluer l'impact des actions conjointes sur les populations bénéficiaires.

**Article 2 : Durée du partenariat**

Elle est de trois ans renouvelables en cas de nécessité.

### **Article 3 : Rôle des parties**

Les organisations partenaires s'engagent à :

- Sensibiliser et animer les populations bénéficiaires de leur encadrement sur la l'importance des mutuelles et coopératives d'habitat, comme solution au logement social;
- Appuyer les rencontres des groupes de base et la constitution des Coopératives et mutuelles d'habitat;
- accompagner en vue de l'obtention de l'agrément auprès du MINDUH;
- sensibiliser et animer les populations sur les questions foncières;
- Animer les diagnostic des Coopératives et Mutuelles existantes;
- Appuyer les Coopératives et Mutuelles dans le processus de sécurisation foncière et partant la propriété;
- Appuyer les études de faisabilité et la recherche des financements;
- Appuyer les coopératives et mutuelles d'habitat dans l'élaboration des plans d'affaire;
- Mettre en place un système d'information, communication et marketing sur l'habitat social;
- Apporter un appui/conseil juridique et dans la gestion des conflits/ médiation communautaire;
- Renforcer les capacités des différents acteurs.

### **Article 4 : Résolution des différends**

Les différends pouvant dériver de l'application de la présente convention doivent être résolus à l'amiable.

### **Article 5: Révision de la convention**

Tout amendement à la présente convention demandée par une des parties doit être adopté par toutes les parties à l'unanimité.

### **Article 6: Date d'entrée en vigueur**

La présente convention prend effet pour chaque partie à compter du jour qu'elle l'a signée.

#### **Signataires**

**Nom de l'organisation et cachet :**

Représentée par :

Signature:

Date :

**Nom de l'organisation et cachet :**

Représentée par :

Signature:

Date :

**Nom de l'organisation et cachet :**

Représentée par :

Signature:

**Date :**

**Nom de l'organisation et cachet :**

Représentée par :

Signature:

**Date :**

**Nom de l'organisation et cachet :**

Représentée par :

Signature:

**Date :**

**Nom de l'organisation et cachet :**

Représentée par :

Signature:

**Date :**

**Nom de l'organisation et cachet :**

-

Représentée par :

Signature:

## Annexe 2 : Liste de présence

N°	Nom et Prénom	Organisation/ Ville	Poste	E-mail / Téléphone
1	ESSONO DOMINIQUE	RNHC / Yaoundé	Secrétaire Exécutif Permanent	<a href="mailto:Dessono2000@yahoo.fr">Dessono2000@yahoo.fr</a> / 99 79 30 49
2	JULES DUMAS NGUEBOU	ASSOAL	Coordonnateur	99 56 95 37
3	MBATSOGO GEORGES	ASSEJA / Yaoundé	Animateur / Formateur	<a href="mailto:assejacmr@yahoo.fr">assejacmr@yahoo.fr</a> / 99 34 96 41
4	DJABEU THERESE	INTERVOLVE CODESO	Membre	77 76 72 94
5	KELL CONSTANTIN	INTERVOLVE CODESO	Membre	99 33 24 07
6	NKANDJO BRUNO HERVE		Membre	99 32 86 37
7	TAKALA BRUNO	DYEME	Membre	75 03 73 58
8	ABONDO CATHERINE		Membre	99 98 60 12
9	KAMDOM MOPOUM EDWIGE	RNHC	Membre	99 62 05 27
10	EWAN DIPOKO	COOP- Habitat / Yaoundé	Membre	<a href="mailto:ewandipoko@yahoo.fr">ewandipoko@yahoo.fr</a> / 99 52 86 88
11	MGBATOU FRANCOIS	RNHC	Membre	77 57 73 35
12	NTONGA MVONDO LEONARD	INTERVOLVE	Membre	99 00 31 94
13	KAMTCHUENG PASCAL	RNHC	Membre	99 82 25 98
14	FEGUE EDOUARD THIERRY	PLATE FORME MUTUELLE ET COOPERATIVES D HABITAT	Membre	75 85 21 85
15	MOUKALA MAURICEINNOCENT	PLATE FORME MUTUELLE ET COOPERATIVE D HABITAT	Membre	77 03 91 68
16	DONGUE PAUL LYONNEL	CEDID	Membre	77 87 02 87
17	SAKOUMA PHILEMON	RUH NKOLO	Membre	77 27 13 25
18	BEYALA CELESTIN	MINDUH : CENTRE DES JEUNES	Membre	77 58 83 56
19	MENGUE WANDJI MOUGNOL	CAFER	Membre	22 20 03 47
20	NDAIMAI ACHILLE	RHNC	Membre	77 54 36 91